

ANNEXE 11

Archéologie

**A      Rapport archéologique**

Mine de fer du lac Bloom

Étude de potentiel archéologique

Présenté à

GENIVAR Société en commandite

Par

Jean-Yves Pintal

Octobre 2006

Q104949

## Équipe de réalisation

---

Chargé de projet	:	Jean-Yves Pintal, archéologue
Rédaction Québec	:	Jean-Yves Pintal, archéologue, Marianne Stopp, archéologue, Terre- Neuve/Labrador
Collaborateurs	:	Stéphanie Simard, assistante à la recherche

## TABLE DES MATIERES

Équipe de réalisation.....	ii
Liste des figures .....	v
Résumé.....	vi
<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>2. DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE.....</b>	<b>3</b>
2.1 Le paysage actuel.....	3
2.2 Les principales phases de la mise en place du paysage actuel .....	4
<b>3. LA MÉTHODE.....</b>	<b>9</b>
3.1 L'occupation amérindienne.....	9
3.1.1 L'acquisition des connaissances.....	9
3.1.2 L'analyse des données .....	9
3.1.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation amérindienne .....	10
3.2 L'occupation eurocanadienne .....	11
3.2.1 L'acquisition des connaissances.....	11
3.2.2 L'analyse des données .....	12
3.3 Le cadre légal.....	12
<b>4. L'HISTORIQUE DU PEUPLEMENT .....</b>	<b>15</b>
4.1 La période préhistorique .....	15
4.1.1 Le peuplement initial, l'Archaïque moyen (6000 à 5000 ans AA).....	15
4.1.2 L'Archaïque récent (5000 à 3500 ans AA).....	16
4.1.3 Le Sylvicole inférieur (3500 à 2400 ans AA).....	17
4.1.4 Le Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA) .....	18
4.1.5 Le Sylvicole supérieur (1000 à 400 ans AA) .....	19
4.2 La période historique .....	19
4.2.1 L'historique ancien (1500 à 1608 A.D.).....	19
4.2.2 La Nouvelle-France (1608 à 1760 A.D.) .....	22
4.2.3 Le régime anglais (1760 à 1867 A.D.).....	25
4.2.4 La Côte-Nord (1867 à aujourd'hui) .....	25
<b>5. ÉTAT DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE .....</b>	<b>30</b>
5.1 Les recherches documentaires.....	30
5.2 Les sites connus et caractéristiques des zones d'accueil régionales .....	30

	iv
5.3 LES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE.....	31
6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	33
7. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	34

## LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale du secteur à l'étude .....	2
Figure 2	Localisation du secteur à l'étude .....	5
Figure 3	Les districts écologiques du secteur à l'étude.....	6
Figure 4	Les systèmes écologiques du secteur à l'étude.....	7
Figure 4	Légende.....	8
Figure 5	Découpage culturel du Nord-Est vers 1300 (Chevrier 1996).....	20
Figure 6	Populations autochtones de la Côte-Nord vers 1500 (Chevrier 1996).....	21
Figure 7	Populations autochtones de la Côte-Nord au XVIIe et XVIIIe siècle (Speck 1931).....	23
Figure 8	Populations autochtones de la Côte-Nord vers 1850 (Speck 1931).....	24
Figure 9	Carte de Babel, 1866-1870 (Tremblay, 1977).....	26
Figure 10	Carte de Low, 1896.....	27
Figure 11	Groupes autochtones de la région à l'étude (Speck et Eiseley 1942).....	28
Figure 12	Localisation des sites archéologiques dans les systèmes écologiques des districts de la plaine du petit lac Manicouagan (2.2) des coteaux de la rivière aux Pékans (2.3) et du plateau du lac Caopacho (2.4) .....	31
Figure 13	Potentiel archéologique des systèmes écologiques composant le secteur à l'étude .....	31

## RÉSUMÉ

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par la firme Génivar dans le but d'évaluer les impacts environnementaux susceptibles de découler de l'aménagement de la mine de fer du lac Bloom dans la région de Fermont/Labrador City.

Cette étude de potentiel a pris en considération diverses données, comme les rapports de recherches, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, archéologiques, géomorphologiques, géologiques et hydrographiques qui concernent la zone à l'étude. Dans le cas de la section portant sur le Québec, cette étude constitue une mise à jour de celle produite en 1998 pour la firme Roche ltée et portant sur le même projet (Pintal 1998).

Cette étude a permis de localiser quelques zones de potentiel archéologique qui méritent un inventaire au terrain, advenant que ces zones soient touchées par les aménagements prévus. Ces zones se concentrent principalement le long de la rivière aux Pékans. Par ailleurs, le secteur à l'étude comprend également des formations rocheuses, par exemple la formation de Wapussakatoo (formation de Wishart), qui sont susceptibles d'avoir intéressé les Amérindiens. En effet, ces formations contiennent des quartzites, une pierre fréquemment utilisée au cours de la préhistoire lors de la fabrication des outils. Il est recommandé de procéder à une inspection visuelle des affleurements de cette formation afin de s'assurer qu'elle n'a pas été exploitée par les Amérindiens. Une telle inspection pourrait être faite en 1 ou 2 jours seulement.



## 1. INTRODUCTION

Consolidated Thompson projette d'exploiter un gisement de fer situé à proximité du lac Bloom, à 13 km au nord-ouest de la municipalité de Fermont. Le projet comprendra notamment une fosse à ciel ouvert, une usine de traitement du minerai, un parc à résidus avec recirculation des eaux usées à l'usine, des haldes à stériles, une voie ferrée, une route d'accès, une source d'approvisionnement en eau fraîche et des installations septiques.

Conformément à l'article 31.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et à l'article 2 du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement, l'ouverture et l'exploitation d'une mine métallifère dont la capacité de traitement est supérieure à 7 000 tonnes métriques par jour sont assujetties à une étude approfondie des impacts sur l'environnement.

Dans ce contexte, cette étude vise à cartographier des zones qui, éventuellement, pourraient receler des sites archéologiques. La méthode utilisée repose, entre autres, sur la cartographie écologique du territoire. Cette cartographie a été établie par le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec. Cette méthode a déjà été utilisée en Côte-Nord, notamment dans plusieurs villages de la Moyenne- et de la Basse-Côte-Nord (Pintal 1989a, 1996), en plus d'avoir fait l'objet d'une analyse synthèse afin d'en vérifier la pertinence. Elle répond également à toutes les directives, émanant du ministère de la Culture et des Communications (Samson, 1984), relatives aux études d'impact sur l'environnement.

Lorsqu'il sera fait référence au secteur d'étude, il faut entendre les limites réelles du territoire susceptible d'accueillir les aménagements miniers, incluant les voies de circulation. La région d'étude, quant à elle, fait référence au territoire inscrit dans un rayon de 50 km autour du secteur à l'étude.

## 2. DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE

### 2.1 Le paysage actuel

La zone d'étude comprend d'une part le site d'exploitation de la mine et, d'autre part, le corridor du chemin de fer projeté d'une longueur d'environ 36 km lesquels sont localisés à la limite nord de la forêt boréale. Le site minier est localisé à 13 km au nord-ouest de la municipalité de Fermont.

La première partie de la zone d'étude locale épouse le contour du claim minier en englobant les lacs Mogridge et Daigle; elle fait environ 14 km de longueur sur une moyenne de 7 km de largeur (figure 2). Cette zone est comprise majoritairement à la tête du bassin versant de la rivière Caniapiscau tandis que les lacs Mogridge et Daigle font partie du bassin versant de la rivière aux Pékans.

La deuxième partie de la zone d'étude locale comprend un corridor d'une largeur de 1 kilomètre et d'une longueur de 36 kilomètres qui concerne le tracé du chemin de fer projeté lequel permettra de relier la mine du lac Bloom au chemin de fer existant, propriété de Quebec North Shore & Labrador et de la Compagnie minière IOC. La présente étude de potentiel archéologique ne couvre cependant que le secteur québécois.

Le secteur à l'étude occupe une zone biologique de type subarctique inférieur du domaine montagnard. On y rencontre des landes boisées, principalement caractérisées par la présence de sapins et d'épinettes noires, au sol les mousses et les lichens sont abondants.

Le secteur à l'étude présente « un relief très accidenté, comprenant de fortes dénivellations, certains sommets atteignant les 600 m d'altitude. Ces sommets sont couverts de till mince; des colluvions, de faible épaisseur, s'accrochent sur les versants les plus abrupts alors que le till épais se localise dans le bas des pentes » (district écologique des monts de Fermont, Ducruc 1985, figure 3). Par ailleurs, une petite partie du secteur est définie par les caractéristiques du district des coteaux de la rivière aux Pékans, c'est dire que l'on y trouve de basses collines recouvertes de till surtout épais, entrecoupées de moraines; dans cette région écologique, la végétation de ce district prend peu à peu les caractéristiques du subarctique (id). À l'est, au Labrador, on trouve davantage de dépôts fluvio-glaciaires (Génivar 2006). La définition des systèmes écologiques qui caractérise le secteur à l'étude (Bérubé et coll. 1980) précise les composantes physiques du secteur à l'étude (figure 4).

Dans cette région, la roche-mère est essentiellement d'origine précambrienne et elle est associée à l'orogénèse grenvilienne. On y trouve principalement des gneiss, des schistes et des formations de fer (Arsenault et coll. 1994). Les gneiss et les schistes, bien qu'ils ne fassent pas l'objet d'une attention particulière de la part des Amérindiens, peuvent néanmoins satisfaire certains de leur besoin technologique, notamment lors de la fabrication d'outils polis, comme les haches, herminettes, meules ou pierres à filet. Mentionnons que certaines formations rocheuses de la région sont susceptibles de fournir des pierres plus recherchées, comme différents types de quartzite, qui peuvent servir à fabriquer des outils comme les pointes, les couteaux, les grattoirs, etc.

Le secteur à l'étude s'inscrit entièrement dans la zone du haut plateau lacustre (Dubois 1996 : 30). Il fait partie du bassin hydrographique de la rivière Moisie, bien que ce soit davantage un de ces affluents, la rivière aux Pékans, qui draine la région (Dubois 1996 : 39 et 40). Pour les Amérindiens de la région, cet axe Moisie – aux Pékans a longtemps constitué une voie privilégiée de déplacement entre la côte et l'hinterland.

Plusieurs petits lacs s'éparpillent dans le secteur à l'étude, comme les lacs Hesse, Mogridge, Daigle et Moiré. Ces petits lacs, dont les rives sont souvent encaissées, sont interreliés par un réseau de petites rivières. En règle générale, les sols de la région entrent dans la famille des régosols et les dépôts organiques y sont abondants (Dubois 1996 : 46).

## **2.2 Les principales phases de la mise en place du paysage actuel**

La déglaciation du territoire à l'étude ne débute pas avant 8000 ans AA pour se terminer vers 7300 – 7100 ans AA (Dubois 1996 : 63; Parent et coll. 1985 : 33). Une fois le territoire déglacé, il faut attendre habituellement encore 1000+/-500 ans avant qu'il ne s'assèche et ne devienne fréquentable par les animaux et les êtres humains. On peut considérer que le réseau de drainage associé au secteur à l'étude est en place depuis environ 6500 ans.

Immédiatement après cette déglaciation, les données suggèrent une invasion végétale rapide par les mêmes espèces qui colonisent la région actuellement. Un climat plus chaud et plus sec qu'aujourd'hui aurait facilité cette invasion. Il en va de même pour la pédogenèse qui semble avoir été forte à cette époque (Filion et Bégin 1985 in Chevrier 1996a). De 5500 à 3000 ans AA, une température plus humide et plus chaude aurait permis à la forêt d'atteindre sa limite nordique maximale, le couvert forestier s'ouvre légèrement et s'approche des conditions actuelles. À partir de 3000 ans AA et jusqu'à maintenant, les conditions climatiques se caractérisent par une suite d'épisodes plus chauds ou plus froids, plus secs ou plus humides,

H4-1V1A	Montueux ; dépôts meubles de minces à épais ; till en placage et till contrôlée par la roche en place.
M5-1V8V	Montagneux ; dépôts meubles minces ; till en placage et dépôts de versant en placage.
R1-1D1A	Moutonné ; dépôts meubles épais ; till drumlinoïde et till contrôlée par la roche en place.
R1-1H	Moutonné ; dépôts meubles épais ; till bosselée.
R1-1E	Moutonné ; dépôts meubles épais ; till érodée.
R1-1H1A	Moutonné ; dépôts meubles épais ; till bosselée et till contrôlée par la roche en place.
R1-2H2R	Moutonné ; dépôts meubles épais ; sédiments fluvio-glaciaires bosselée sur sédiments fluvio-glaciaires en crêtes.
R2-1A1V	Moutonné ; dépôts meubles épais et minces; till contrôlée par la roche en place et till en placage.
R2-1D1V	Moutonné ; dépôts meubles épais et minces; till drumlinoïde et till en placage.
R2-1H1V	Moutonné ; dépôts meubles épais et minces; till bosselée et till en placage.
R5-1V	Moutonné ; dépôts meubles minces; till en placage.
U1-1H	Ondulé ; dépôts meubles épais ; till bosselée.
U1-1H7*V	Ondulé ; dépôts meubles épais ; till bosselée et sédiments organiques.

Figure 4 Légende

des conditions climatiques qui agissent sur la densité de la forêt et la localisation des principales espèces animales.

Compte tenu des connaissances actuelles, le territoire à l'étude aurait été définitivement déglacé il y a environ 7000 ans, et il serait devenu écologiquement favorable à l'occupation humaine vers 6500 ans AA.

### 3. LA MÉTHODE

Cette étude de potentiel archéologique couvre autant l'occupation amérindienne qu'européenne ou eurocanadienne. Par conséquent des méthodes distinctes, mais parfois complémentaires, seront utilisées. En effet, aucun paramètre spécifique ne permet de supposer la présence d'un site préhistorique à un endroit précis alors que, dans le cas des occupations historiques, divers documents localisent, parfois assez précisément, les établissements de cette période.

#### 3.1 L'occupation amérindienne

##### 3.1.1 L'acquisition des connaissances

L'étude de potentiel archéologique de l'occupation amérindienne, historique et préhistorique, prendra en considération les données relatives à la présence connue de sites archéologiques dans la région du projet à l'étude, de même que la nature connue du patrimoine historique autochtone. Ces données seront obtenues en consultant des sources telles que l'Inventaire des Sites archéologiques du Québec; le répertoire des Biens culturels et arrondissements du Québec, le macro-Inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications du Québec; le répertoire québécois des études de potentiel archéologique; ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région.

##### 3.1.2 L'analyse des données

La méthode du découpage écologique du Québec méridional sera utilisée pour procéder à l'analyse des données obtenues concernant l'occupation humaine amérindienne historique et préhistorique et pour établir des corrélations entre les lieux occupés par les Amérindiens et divers paramètres biophysiques qui qualifient le milieu physique de la zone d'étude. Cette méthode permet de définir selon des termes communs les unités de paysage occupées par des sites archéologiques et celles qui n'ont pas d'occupations humaines actuellement connues. Les critères pour déterminer les zones de potentiel archéologique relèveront donc de données réelles et vérifiables.

Le découpage écologique repose en effet sur les variables les plus stables et les plus permanentes du paysage. Ces variables correspondent à la géologie, au relief, à l'altitude, à la

nature et à l'épaisseur des dépôts de surface, ainsi qu'à l'hydrographie (Ducruc 1983; Robitaille et Saucier 1998). Cela dit, un des buts recherchés par l'archéologie consiste à identifier la plus grande variabilité possible de sites, et cette variabilité s'exprime parfois par l'usage des milieux les plus diversifiés. En ce sens, la cartographie écologique comporte suffisamment de détails pour composer avec cette exigence.

Par ailleurs, les données de l'environnement doivent également être intégrées dans l'approche en utilisant les cartes géologiques, géomorphologiques, écologiques et la documentation disponible. Ces données doivent être considérées dans leur aspect actuel et passé afin de tenir compte de la transformation du milieu depuis la déglaciation, particulièrement au niveau des anciennes formes et composantes du paysage.

Les unités de paysage régional constituent un premier morcellement de la province basé sur les facteurs permanents du milieu. Ces unités se caractérisent par leur uniformité, c'est dire « que le paysage observé en un point donné se répète dans les autres portions de l'unité de paysage » (Robitaille et Saucier, 1998 : 2). Ce sont ces unités qui sont retenues afin de colliger les données environnementales relatives à l'emplacement des sites archéologiques. Chacune de ces unités de paysage régional se compose d'un arrangement spécifique de districts écologiques. Le district écologique est relativement homogène. En raison d'une superficie plus réduite que l'unité de paysage, cette subdivision sert de base à l'évaluation du potentiel archéologique local.

### 3.1.3 L'identification du potentiel archéologique d'occupation amérindienne

L'unité de paysage régional est donc retenue comme territoire de base à partir duquel est prélevée la base de données utilisée afin d'évaluer le potentiel archéologique de la zone à l'étude. Ce dernier reposera donc sur des critères de localisation de sites qui occupent un environnement similaire à celui à l'étude. Le district écologique, qui correspond à une subdivision de l'unité de paysage régional, est retenu comme une aire naturelle qui sert de base à l'évaluation du potentiel.

Comme on retrouve une certaine variabilité environnementale à l'intérieur des districts, le potentiel archéologique de ces derniers sera pondéré, sur une base corrélative, en fonction des paramètres biophysiques établis comme présentant ou ne présentant pas de potentiel archéologique.

Les éléments suivants seront retenus afin de caractériser chacun des sites connus à l'intérieur des unités de paysage : code Borden; municipalité; feuillet cartographique; latitude; longitude; altitude; localisation géographique; bassin hydrographique; identité culturelle; fonction; district écologique; distance fleuve; distance eau; type de sol; régime hydrique.

Par ailleurs, lorsque vient le temps d'évaluer le potentiel archéologique d'une région, il importe d'y considérer l'état d'avancement de la recherche. Il est possible que certains types de milieu aient été négligés au cours des ans par les archéologues pour diverses raisons pratiques ou théoriques. Dans ces cas, il importe de s'assurer que toute la variabilité écologique d'une région a été inventoriée avant de statuer sur le potentiel archéologique de ces milieux. À cette fin, diverses zones de potentiel archéologique qui pourraient ne pas correspondre à des critères de potentiel préalablement établis, pourraient aussi être sélectionnées aux fins de vérification et pour améliorer itérativement la grille de critères.

La détermination du potentiel d'occupation amérindienne à l'époque historique tient également compte de l'approche décrite auparavant. Toutefois, comme les modes de vie traditionnels des autochtones ont été modifiés par la présence européenne ou québécoise, il importe également de tenir compte, pour cette période, des données de sources historiques, récits des voyageurs, cartes anciennes, etc. À ce moment-là, l'évaluation du potentiel d'occupation amérindienne historique se rapproche de la méthode utilisée afin d'évaluer le potentiel d'occupation européenne ou eurocanadienne.

### **3.2 L'occupation eurocanadienne**

La méthode se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes et de plans historiques. L'étude vise d'abord à identifier les ensembles archéologiques connus et potentiels pouvant être présents sur le territoire étudié, puis à les évaluer en termes d'importance historique et de qualité de conservation. Des recommandations sont émises afin de planifier ou non une intervention archéologique avant les travaux d'excavation. À cet effet, les trois étapes suivantes sont considérées :

#### 3.2.1 L'acquisition des connaissances

Cette première étape de travail concerne l'acquisition des connaissances du secteur étudié. Elle comprend la cueillette des informations relatives au patrimoine en général, dans le but d'avoir une bonne compréhension du secteur étudié et ainsi définir les caractéristiques propres du territoire. Les principales sources documentaires utilisées pour l'acquisition des données et

l'analyse sont les monographies, les études spécialisées en histoire et en patrimoine, l'Inventaire des Sites archéologiques du Québec (ISAQ); le répertoire des Biens culturels et arrondissements du Québec, le macro-Inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ); le répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉPA), les études spécialisées en archéologie, les cartes anciennes, les atlas, les plans d'assurances et d'arpentage, les photographies aériennes et l'iconographie ancienne. Les sites archéologiques connus seront pris en considération de même que les principales perturbations du sous-sol.

### 3.2.2 L'analyse des données

L'examen et l'analyse des cartes anciennes constituent une étape importante dans le processus de l'étude. Tous les éléments qui constituent le patrimoine bâti et qui apparaissent sur les cartes doivent être pris en considération. Les éléments semblables, mais chronologiquement distincts, qui se répètent d'une carte ancienne à une autre représentent des secteurs de l'évolution de l'occupation polyphasée de la zone d'étude. Ces secteurs qui ont été occupés au fil des ans sont souvent considérés comme des secteurs de potentiel archéologique historique fort et l'occupation historique peut parfois traverser plusieurs siècles. Les bâtiments isolés et les secteurs de regroupement de bâtiments autorisent aussi l'identification de zones de potentiel. Les secteurs de regroupement permettent en plus de constater l'évolution d'un secteur et les répercussions qu'ont eues les aménagements récents sur les plus anciens établissements.

Les éléments contenus dans les plans historiques sont analysés et évalués. Le potentiel archéologique correspond à la forte probabilité que des vestiges ou sols archéologiques soient encore en place. Les zones à potentiel peuvent aller au-delà des limites des éléments bâtis, car ils doivent prendre en considération l'espace entourant ces éléments, soit par exemple des jardins, des cours, des latrines, des bâtiments secondaires, des niveaux d'occupation, des dépôts d'artefacts, etc.

### **3.3 Le cadre légal**

Ce projet est susceptible de perturber des sites archéologiques. La Loi sur les Biens culturels (L.R.Q., chapitre B-4) du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec (L.R.C. 1992, C.37) et le code de l'Environnement d'Hydro-Québec prévoient une procédure dans le cas de la découverte de vestiges archéologiques lors de travaux. À court terme, la présence de zones de potentiel et



l'éventuelle découverte de sites archéologiques (inventaire, fouille) sont susceptibles d'affecter ce projet. Par ailleurs, la mise au jour d'artefacts d'intérêt culturel constituerait une contribution positive, une plus-value régionale, à ce projet.

La Loi sur les Biens culturels date de 1972. Cette loi a d'abord été conçue afin de normaliser le travail des archéologues. Rappelons qu'à l'époque de nombreux amateurs sillonnaient la province à la recherche d'artefacts, autochtones ou eurocanadiens, et que leurs méthodes de travail étaient loin de répondre aux exigences de cette profession alors en émergence. Cette loi contenait également divers articles susceptibles d'influencer, à des degrés divers, le travail d'un promoteur.

#### *Article*

*40. Quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai.*

*41. Quiconque, à l'occasion de travaux d'excavation ou de construction entrepris pour des fins autres qu'archéologiques, découvre un bien ou un site archéologique doit en informer le ministre sans délai. Ce dernier peut, afin de permettre l'examen des lieux par des experts, ordonner la suspension, pour une période n'excédant pas quinze jours, de toute excavation ou de toute construction de nature à compromettre l'intégrité du bien ou du site découvert.*

*42. Lorsque la découverte visée dans l'article 41 révèle des biens qui auraient fait l'objet d'un classement s'ils avaient été découverts avant le début des travaux, le gouvernement peut, sur la recommandation du ministre qui prend l'avis de la Commission :*

- a) ordonner le maintien de la suspension des travaux jusqu'à l'expiration de trente jours à compter de la date de suspension;*
- b) permettre d'effectuer les fouilles nécessaires au dégagement du bien ou du site découvert;*
- c) ordonner toute modification qu'il juge nécessaire aux plans des travaux d'excavation ou de construction de manière à assurer l'intégrité ou la mise en valeur du bien ou du site découvert.*

La Loi sur les Biens culturels a depuis été modifiée à plusieurs reprises. Toutefois, les articles touchant les promoteurs sont demeurés à peu près les mêmes. Cette situation n'est pas sans créer quelques problèmes. Dans les années 1970, il était relativement aisé à une fonction publique abondante de prendre en considération les plus grands projets de développement

affectant le territoire public. Depuis, les ressources archéologiques au sein du ministère de la Culture et des Communications ont grandement diminué, tandis que le rythme de développement s'est nettement accéléré.

Les promoteurs, laissés à eux-mêmes, ne sont pas toujours en mesure d'identifier la présence d'un site archéologique, et les experts dont parle la loi sont rarement sur place quand développement il y a. C'est ainsi que les promoteurs doivent, de leur propre initiative, entreprendre les démarches nécessaires afin de s'assurer de bien répondre aux directives de la Loi sur les Biens culturels, au guide de production des études de potentiel (Samson 1984) ou encore aux clauses environnementales normatives émises par Hydro-Québec (anciennement le Code de l'environnement d'Hydro-Québec, 1991). À cet égard, le Code de l'environnement d'Hydro-Québec s'appuie sur la Loi sur les Biens culturels, bien qu'il soit plus spécifique en regard de l'évaluation du potentiel archéologique et des mesures d'atténuation.

C'est dans cette optique qu'a été mise au point une procédure archéologique qui s'intègre dans le processus général des études d'impact sur l'environnement. Le promoteur doit d'abord s'assurer que le territoire visé présente, ou non, un potentiel archéologique, c'est là le but de l'étude de potentiel archéologique. Puis, si potentiel il y a, il doit veiller à ce que ce dernier soit vérifié au terrain préalablement à tout aménagement. Cette étape permet de confirmer ou non la présence de biens archéologiques sur le terrain visé. Si aucun site archéologique n'est trouvé, le promoteur peut alors procéder sans crainte de violer la loi. Si, au contraire, des sites archéologiques sont trouvés, le promoteur peut décider, soit de les fouiller, ce qui, de fait, enlève la contrainte ou encore de les éviter en développant des secteurs qui ne contiennent pas de site archéologique. Il doit alors démontrer qu'il prend les mesures nécessaires afin de protéger ces sites lors de la construction et au cours de l'usage futur des lieux.

## 4. L'HISTORIQUE DU PEUPEMENT

La mise en place des conditions environnementales favorisant l'occupation humaine du territoire à l'étude vient d'être décrite. Le présent chapitre présente les caractéristiques culturelles des divers groupes ayant occupé, ou susceptibles d'avoir occupé ce territoire au cours de ces quelque 6000 ans d'histoire.

### 4.1 La période préhistorique

#### 4.1.1 Le peuplement initial, l'Archaïque moyen (6000 à 5000 ans AA)

Dans les sites archéologiques trouvés en Haute-Côte-Nord, les pointes et les couteaux portent un long pédoncule ou encore des encoches latérales. Des rapports manifestes unissent ces sites et ceux trouvés dans l'état de New York, en Ontario, mais surtout le long de la vallée du Saint-Laurent.

À cette époque, plusieurs établissements témoignent d'une occupation récurrente de la Haute-Côte-Nord. Ce fait pourrait témoigner de la présence de groupes locaux favorisant l'exploitation d'un territoire plus restreint, peut-être tourné vers l'hinterland (Chevrier 1996). Peu d'indices se rapportent au type d'économie de subsistance pratiquée, si ce n'est que les ressources maritimes, entre autres le phoque, y semblent occuper une place importante

Vers 6500 ans AA, le matériel archéologique des sites de la Basse-Côte-Nord présente certains attributs technologiques qui, tout en étant présents dans les assemblages plus anciens, deviennent plus alors plus explicites. Les pointes et les couteaux sont maintenant de forme foliacée ou triangulaire et munis à la base d'un pédoncule mamelonné. La forme de ce pédoncule aura tendance à s'allonger et à s'élargir tout au long de cette période. Plusieurs indices permettent d'envisager des rapports entre les sites de la Basse-Côte-Nord et ceux trouvés le long de la façade atlantique de la Nouvelle-Angleterre.

Outre ces changements, on remarque l'introduction graduelle de nouvelles matières premières lithiques, ce qui suggère que le territoire utilisé par les Amérindiens s'accroît. Ces pierres correspondent à des cherts de Terre-Neuve et au quartzite de Ramah, qui provient du nord du Labrador.

Aucune rupture majeure dans la séquence d'occupation n'a été remarquée en Basse-Côte-Nord, ce qui peut être retenu comme un indice de la persistance culturelle et de l'évolution

d'une même population qui fréquente la côte de façon saisonnière. Qui plus est, les assemblages lithiques découverts sur l'ensemble de la péninsule du Québec-Labrador s'avèrent relativement similaires, ce qui suggère l'existence d'un certain conformisme technologique, probablement favorisé par des interactions à très grande échelle. Cette apparente homogénéité technologique ne doit cependant pas faire croire en une homogénéité culturelle, il ne fait aucun doute que des identités culturelles régionales existaient, à l'époque.

Plusieurs sites de cette période témoignent de la présence de l'établissement de campements plus vastes que ceux des périodes précédentes. Les données ostéologiques témoignent toujours d'une exploitation généralisée des ressources du littoral, avec toutefois une emphase plus forte envers les ressources maritimes. Le modèle de mobilité territoriale diffère sensiblement de celui identifié précédemment. Bien que faisant toujours état de déplacements fréquents, certains indices laissent croire que les Amérindiens retournent plus régulièrement en certains endroits. Les sites de cette période occupent des milieux divers. Ils sont nombreux en bordure des plages de sable, mais semblent également fréquents dans les champs de blocs.

Le plus vieux site actuellement connu en Moyenne-Côte-Nord date de cette époque. Il s'agit du site EbDj-4, daté d'environ 6000 ans AA, et qui a été trouvé à environ 70 km à l'est de Sept-Îles, sur une haute terrasse, qui s'élève à près de 96 m au-dessus du niveau de la mer (Chevrier 1996).

#### 4.1.2 L'Archaïque récent (5000 à 3500 ans AA)

Vers 5000 ans AA, en Basse-Côte-Nord, le paysage évolue vers celui que l'on connaît actuellement. Toutes les terres ayant 20 m d'altitude et plus ont alors émergé. Cette période inclut le maximum thermique (4000 ans AA), période au cours de laquelle la végétation passera d'une toundra arbustive à une taïga ou toundra forestière. C'est au cours de cette période que les Amérindiens, maintenant que le Québec est entièrement déglacé, s'approprient l'intérieur des terres, à la hauteur de la baie James.

Au même moment, certains indices archéologiques permettent de suggérer qu'une nouvelle population s'installe en Moyenne- et en Basse-Côte-Nord occidentale. Leur origine n'a pas encore été précisée, mais elle serait à rechercher du côté de la Nouvelle-Angleterre.

Des sites de ces deux populations ont été trouvés à l'est de Sept-Îles. Toutefois, il semble que le matériel archéologique de la deuxième population soit plus abondant et on le trouve, à l'occasion, dans des établissements plus vastes, indice de la présence de camp de base.

Au-delà de cette influence, incertaine, de la Nouvelle-Angleterre, les sites de la Haute-Côte-Nord expriment des liens non équivoques avec les traditions culturelles en vigueur dans la vallée du Saint-Laurent, en Ontario orientale et dans l'état de New York (Chevrier 1996). Les travaux archéologiques effectués le long de la rivière Sainte-Marguerite ont permis de recueillir des pointes de projectile qui ont été associées à cette période (CÉRANE 2000). Ainsi, au cours de cette période, les Amérindiens semblent fréquenter sur une base plus régulière l'hinterland, suffisamment régulière pour que leurs vestiges deviennent perceptibles archéologiquement.

#### 4.1.3 Le Sylvicole inférieur (3500 à 2400 ans AA)

À partir de 3500 ans AA, le paysage correspond sensiblement à l'actuel. De 3500 à 2500 ans AA, les Amérindiens, qui fréquentent le détroit de Belle-Isle, disposent d'une gamme très variée de matières premières lithiques, provenant de régions parfois éloignées (Labrador, Terre-Neuve, Côte-Nord). De cette grande variété de pierres, ils fabriqueront des outils tels : les pointes de trait à encoches latérales à base convexe ou rectiligne, des couteaux foliacés, des poinçons et forets-alésoirs, des herminettes en pierre polie. Ils utiliseront également des grattoirs, raclours, coins et pièces esquillées.

Leurs sites se caractérisent par l'aménagement de structures de combustion étendues, composées principalement de pierres et de charbon de bois. Les restes fauniques sont rares, ils témoignent d'une exploitation généralisée des ressources du littoral. Ces sites ont été retrouvés à des altitudes de 10 m et plus.

L'origine de ces groupes est mal documentée. Cependant, certains indices suggèrent des rapports entre les groupes amérindiens qui fréquentent la Basse-Côte-Nord et ceux qui circulent au Labrador central. Comme eux, ils utilisent abondamment le quartzite de Ramah, une pierre qui provient uniquement de carrières situées au nord du Labrador.

Par ailleurs, comme mentionnée au point précédent, une nouvelle population semble s'être installée en Moyenne-Côte-Nord, peu avant 3500 ans AA. Il est possible que les groupes amérindiens, dont les campements ont été identifiés au cours de la période précédente, aient été absorbés par cette nouvelle population, ou encore qu'ils aient modifié leur approche technologique en empruntant celle de ces nouveaux arrivants. De nettes influences Meadowood et Middlesex, des traditions culturelles plus souvent associées à la vallée du Saint-Laurent, transparaissent dans le matériel archéologique de la Côte-Nord à cette époque.

Vers 2400 ans AA, les composantes des sites amérindiens se modifient assez brusquement. Les matières premières lithiques utilisées sont moins variées, la forme de certains outils change (pointe à pédoncule divergent) et leur variabilité apparaît également moins grande. Des foyers de forme ovale ou allongée occupent la partie centrale des habitations. Au cours de cette période, les Amérindiens se remettent à utiliser le quartzite local, ils délaissent le quartzite de Ramah.

Plusieurs sites de cette période sont connus en Moyenne-Côte-Nord et ils s'insèrent en continuité avec les sites de la période précédente. De plus, ils présentent certaines similitudes avec les sites de la Basse-Côte-Nord.

#### 4.1.4 Le Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA)

En Haute-Côte-Nord, les sites de cette période livrent assez régulièrement des tessons de céramique, dont la facture imite celle trouvée le long de la vallée du Saint-Laurent. La céramique est moins abondante en Moyenne-Côte-Nord et rare en Basse-Côte-Nord.

Au cours du Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA), on note l'émergence d'une certaine forme de sédentarité basée sur une exploitation de plus en plus intensive des ressources maritimes. Les sites sont plus abondants dans la région, ce qui dénote une exploitation quasi permanente des ressources locales. Cette « sédentarité » ira en s'accroissant au cours des siècles suivants. Les sites occupent des emplacements variés, que ce soit des replats sableux bien drainés ou encore le sommet de buttes rocheuses qui surplombe un plan d'eau d'importance.

Bien que l'identité culturelle des autochtones soit difficile à préciser à partir du seul matériel archéologique, il semble bien qu'Algonquiens et Iroquoiens se côtoyaient en Haute-Côte-Nord. Il est plus difficile d'affirmer une telle chose pour la Moyenne-Côte-Nord.

En Basse-Côte-Nord, à partir de 2500 ans AA, le quartzite du Labrador refait brusquement son apparition sur les sites amérindiens. Ce quartzite deviendra, à l'occasion, un des matériaux les plus fréquemment utilisés pour la confection des outils, en compagnie de certains cherts à grains fins originaires de Terre-Neuve. La forme des outils se modifie. Les pointes de trait et les couteaux auront dorénavant des formes foliacées à encoches latérales ou porteront un pédoncule divergent. Cette période témoigne également de contact avec les populations occupant l'ouest du territoire, soit la région du Saguenay. En effet, on retrouve dans les sites

archéologiques certains artefacts en quartzite de Mistassini, de même que quelques tessons de poterie amérindienne.

#### 4.1.5 Le Sylvicole supérieur (1000 à 400 ans AA)

Cette période livre un nombre considérable de sites archéologiques, il est maintenant évident que des groupes locaux sont installés dans la région et que celle-ci est fréquentée sur une base régulière (figures 5 et 6). Les matières premières lithiques utilisées varient considérablement, que ce soit le quartzite de Ramah, celui de Mistassini, ou encore des cherts variés et le quartz.

Les pointes sont, en général, petites et parfois unifaciales. Les couteaux sont habituellement foliacés asymétriques et à base carrée, ils sont parfois taillés à même des éclats. Les grattoirs sont toujours abondants, de même que les racloirs et les éclats utilisés.

Ces artefacts se distribuent autour de foyers, souvent allongés, et composés de pierres altérées par le feu, d'os calcinés et de charbons de bois. De plus en plus, on note la présence d'habitations allongées, multi-familiales, qui témoignent d'une certaine semi-sédentarité. Des groupes locaux font de la région à l'étude leur terre privilégiée d'établissement. d'habitations allongées, multi-familiales, qui témoignent d'une certaine semi-sédentarité. Des groupes locaux font de la région à l'étude leur terre privilégiée d'établissement.

## **4.2 La période historique**

### 4.2.1 L'historique ancien (1500 à 1608 A.D.)

À l'arrivée des explorateurs et des pêcheurs européens dans le golfe du Saint-Laurent, probablement au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle, toute la Côte-Nord et son hinterland sont fréquentés par des Amérindiens, principalement par les ancêtres des actuels Montagnais. À l'intérieur de cette nation, des groupes locaux se distinguaient et, parmi eux, on considère que les Oumamiois (Chisedec, selon Speck 1931), d'ascendance algonquienne, fréquentaient plus particulièrement la région de Sept-Îles, tandis que les Ouchestigoue, de même ascendance, habitaient la région à l'étude (figures 7 et 8). Ces derniers étaient considérés comme un peuple de l'intérieur dont le mode de vie était principalement basé sur la chasse aux gros mammifères et sur la pêche. Au cours de cette période, la présence européenne est trop ponctuelle pour modifier le mode de vie des Amérindiens. Toutefois, les groupes amérindiens qui fréquentent

le littoral ont probablement accès à des produits européens via le troc et ces produits commencent à circuler dans le monde amérindien.

#### 4.2.2 La Nouvelle-France (1608 à 1760 A.D.)

La fondation de Québec en 1608 AD par Champlain consacre le rôle de la France en Amérique. De simple comptoir commercial ouvert à la concurrence des marchands indépendants et des baleiniers, la Nouvelle-France sera maintenant gérée par le royaume français qui n'y voit encore qu'un lieu de négoce. Tadoussac constitue à l'époque le principal lieu d'échange pour la traite des fourrures. Toutefois, l'importance grandissante de Québec en tant que comptoir commercial, vers 1615-1620 AD, provoque le déclin du poste de Tadoussac. Ailleurs en Côte-Nord, la traite demeure le lot de marchands indépendants.

Par la suite, de nombreux postes de traite seront établis le long de la Côte-Nord. Ces postes serviront également aux religieux pour l'évangélisation des Amérindiens. La région de Sept-Îles sera longtemps desservie par le poste de Tadoussac. Un premier poste est établi à Sept-Îles en 1650-1651, il servira également de mission. La « Société des Sept-Îles » gèrera un poste entre 1671-1684 (Dufour, 1996).

C'est au cours de cette période que commencent les expéditions commerciales vers l'intérieur des terres, les marchands français cherchaient des alliances avec les groupes de l'intérieur qui ne fréquentaient pas la côte. La présence d'un poste de traite au lac Ashuanipi au début du XVIIIe siècle est aujourd'hui mise en doute, il semble qu'il y ait eu commerce dans ce secteur bien qu'aucun poste de traite n'y ait été vraiment construit (Niellon 1992). Les expéditions à l'intérieur des terres semblent s'être terminées vers 1750. Les Amérindiens doivent alors effectuer le voyage vers la Côte-Nord ou la côte du Labrador pour échanger leur fourrure.

Le poste de Sept-Îles sera détruit en 1690 par les Anglais. Reconstitué en 1720, il sera détruit à nouveau en 1760 (Caron 1984). Une première chapelle sera érigée en 1744. Cette présence européenne, commerciale et religieuse, modifie lentement les habitudes des Amérindiens. Ils changent leur mode de vie, trappant de plus en plus d'animaux à fourrure afin de troquer les peaux pour se procurer des biens européens. Malgré ces quelques changements, la Côte-Nord demeure une terre amérindienne (Dufour 1996).



#### 4.2.3 Le régime anglais (1760 à 1867 A.D.)

La conquête n'a que peu d'influence sur l'usage de la Côte-Nord par les Européens ou les Euro-Canadiens, si ce n'est que le commerce passe aux mains des Anglais. Une vocation militaire se greffe au poste de Sept-Îles, entre 1760 et 1859.

À partir de 1830, tous les postes de la Côte-Nord passeront sous la tutelle de la Compagnie de la baie d'Hudson. C'est à partir de cette période que les voyages des commerçants euro-canadiens reprendront. C'est également au cours de cette période que les premiers postes de traite sont établis dans la région. Ces postes étant principalement alimentés par North West River, peu d'Euro-Canadiens utiliseront l'axe Moisie - aux Pékans.

Malgré cela, les contacts Amérindiens - Européens deviennent plus fréquents et la culture matérielle des premiers se transforme graduellement, l'usage de la pierre comme matériau de base pour la fabrication des outils tombe en désuétude. Le mode de vie traditionnel n'est que peu touché, bien que la trappe occupe une place grandissante (fig. 14). Par contre, il semble qu'à cette période corresponde un déclin démographique amérindien notable.

Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'exploration de la région à l'étude va reprendre. Des géologues et des missionnaires circuleront dans la région, décrivant les principaux lacs, les lieux d'établissement des autochtones et leurs principales voies de circulation. Mais que ce soit Babel, Hind ou Low, les trois n'accordent que peu d'importance au secteur à l'étude, celui-ci n'apparaissant pas sur leurs cartes ou dans leurs carnets de voyage (figures 9 et 10).

Pourtant, quelques années plus tard, Speck produira une carte des terrains de chasse des Montagnais et il apparaît alors que le secteur à l'étude chevauche deux territoires de chasse, celui des frères Volant et celui de François Jérôme (Speck et Eiseley 1942, figure 11). Il se superpose aujourd'hui aux lots de piégeage 243 (Joseph Saint-Onge) et 244 (Albert Vollant) (Génivar 2006).

#### 4.2.4 La Côte-Nord (1867 à aujourd'hui)

Autant la présence euro-canadienne pouvait être qualifiée de sporadique jusqu'à maintenant, autant elle ira en s'intensifiant avec, comme conséquence pour les Montagnais, la perte d'une grande partie de leur territoire. De vastes concessions forestières sont accordées à de riches marchands, tandis que les richesses en minerai de l'intérieur de la péninsule attirent les compagnies minières.

L'accroissement démographique des Euro-Canadiens, associé à leur usage de territoires de plus en plus vaste, provoque un fort mécontentement de la part des Montagnais. Le gouvernement tente d'apaiser leur ressentiment en leur accordant un subside, puis en créant des réserves; entre autres une réserve résidentielle est créée à Sept-Îles en 1906.

À partir des années 1950, le secteur à l'étude sera modifié par la construction d'un chemin de fer, par l'activité minière puis par l'aménagement d'une route. La création de la ville de Fermont en 1972-1974 augmentera encore les pressions environnementales que subit ce secteur.

## **5. ÉTAT DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE**

### **5.1 Les recherches documentaires**

Les recherches documentaires requises ont été effectuées. Celles-ci ont trait à la présence de sites archéologiques dans la région à l'étude, à la nature du patrimoine historique euro-canadien et autochtone et, enfin, à la reconstitution du paléo-environnement. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des Sites archéologiques du Québec (ISAQ), le Macro-Inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications, ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région.

### **5.2 Les sites connus et caractéristiques des zones d'accueil régionales**

Rappelons que cette étude de potentiel constitue une mise de jour de celle produite par Pintal en 1998 pour le même projet. Mentionnons également que l'étude de l'utilisation du territoire des bassins versants du projet hydroélectrique Sainte-Marguerite décrit le mode d'usage de la région à l'étude (CÉRANE 1988). Toutefois, la localisation des zones de potentiel s'arrête immédiatement au sud du secteur à l'étude. Par ailleurs, une étude du potentiel archéologique du bassin de la rivière Moisie a été produite en 2006 (McCaffrey, Pintal et Schwartz 2006).

Aucun inventaire archéologique n'a été effectué jusqu'à présent à l'intérieur des limites du secteur à l'étude et aucun site archéologique n'y a été localisé à ce jour. Dans la région, quelques inventaires se sont tenus, notamment lors de l'aménagement hydroélectrique de la rivière Sainte-Marguerite par la société Hydro-Québec (Somcynski 1993) et dans le cadre de projets de réfection routière du ministère des Transports du Québec (Patrimoine expert 2006, Pintal 2001).

Comme aucun site archéologique n'a été localisé à l'intérieur des districts écologiques composant le secteur à l'étude, il importe de se référer à la localisation des sites archéologiques connus dans les districts voisins (figure 3, 2.1, 2.2, 2.3). À l'intérieur de ces districts, 21 sites archéologiques autochtones ont été localisés jusqu'à présent (source ISAQ 2006 et Cérame 2000).

Avant de décrire plus précisément les rapports entre la localisation des sites et les systèmes écologiques qui les accueillent, mentionnons quelques généralités. On trouve ces sites près des berges, à moins de 50 m de l'eau. Ils occupent souvent des pointes (80 %), parfois des

Îles (10 %) ou encore simplement les rives des plans d'eau (10 %). L'exercice qui suit (fig. 18 et 19) est handicapé par la faiblesse de l'échantillonnage et par le fait qu'aucun site n'est connu dans le district principal, celui des monts de Fermont.

<b>Systèmes écologiques</b>	<b>Nombre de sites</b>	<b>%</b>
R1-2H2R	13	61,9
R1-1H	1	4,7
U1-1H	4	19,0
H4-1V1A	2	9,5
R1-2T-3P	1	4,7
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>100,0</b>

Figure 12 Localisation des sites archéologiques dans les systèmes écologiques des districts de la plaine du petit lac Manicouagan (2.2) des coteaux de la rivière aux Pékans (2.3) et du plateau du lac Caopacho (2.4)

### 5.3 LES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

En effectuant une corrélation entre le pourcentage des sites connus dans les systèmes écologiques qui composent la région à l'étude, on peut évaluer le potentiel archéologique des systèmes qui forment le secteur à l'étude (figure 13).

<b>Systèmes écologiques</b>	<b>Potentiel archéologique</b>
H2-1A1V	moyen
H4-1V1A	moyen
M5-1V8V	faible
R1-1D1A	faible
R1-1H	moyen
R1-1E	moyen
R1-1H1A	moyen
R1-2H2R	fort
R2-1A1V	moyen
R2-1D1V	moyen
R2-1H1V	moyen
R5-1V	faible
U1-1A7V	moyen
U1-1H	moyen
U1-1H7*V	moyen

Figure 13 Potentiel archéologique des systèmes écologiques composant le secteur à l'étude

En général, le secteur à l'étude présente un potentiel archéologique plutôt moyen. Toutefois, certaines zones apparaissent plus propices, notamment le long de la rivière aux Pékans. Ainsi,

toute la zone de la rivière aux Pékans est considérée comme zone de potentiel fort. Tout aménagement dans ce secteur implique nécessairement une intervention archéologique préalable. Ailleurs, un certain potentiel archéologique pourrait être accordé aux rives des plus grands lacs. Toutefois, ces rives sont souvent encaissées (lac Carotte, lac Bloom); ou elles sont bordées par des zones marécageuses (lac Mogridge, lac Hesse, lac Mazaré); ou encore elles ont été altérées par les activités humaines (lac Mogridge, lac Hesse). Certaines zones des lacs situés au sud du secteur à l'étude pourraient présenter un potentiel archéologique, mais ces secteurs ne seront pas touchés par les aménagements prévus.

Un dernier point retient l'attention, il s'agit de la présence de formations rocheuses susceptibles de fournir des matériaux recherchés lors de la fabrication des outils de pierre par les Amérindiens. Dans cette région, il est reconnu que les formations de Sokoman et de Wishart peuvent receler de tels types de pierre (McCaffrey 1988; 1989). Ces formations sont présentes dans le secteur à l'étude sous différentes appellations, (formation de Wabush = formation de Sokoman ; formation de Wapussakatoo = formation de Wishart). Si, dans le secteur à l'étude, les pierres associées à la formation de Sokoman apparaissent différentes de celles qui présentent un intérêt archéologique, il en va autrement de pierres associées à la formation de Wishart, cette formation longe le flanc sud des collines qui s'étendent entre le lac Carotte à l'ouest, le lac Mogridge au sud et le lac Bloom à l'est. Il est possible que les Amérindiens aient eu connaissance de la présence de cette formation et qu'ils l'aient effectivement exploité. En conséquence, il est recommandé de procéder à une inspection visuelle de ces affleurements rocheux afin de vérifier s'ils ont été utilisés par les Amérindiens.

## 6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'étude des caractéristiques environnementales d'un secteur situé à l'ouest de Fermont a permis de localiser quelques zones de potentiel archéologique qui méritent un inventaire au terrain, advenant que ces zones soient touchées par les aménagements prévus (carte 1). Par ailleurs, le secteur à l'étude comprend également des formations rocheuses, par exemple la formation de Wapussakato (formation de Wishart), qui sont susceptibles d'avoir intéressé les Amérindiens (fig. 21). En effet, ces formations contiennent des quartzites, une pierre fréquemment utilisée au cours de la préhistoire lors de la fabrication des outils. Il est recommandé de procéder à une inspection visuelle des affleurements de cette formation afin de s'assurer qu'elle n'a pas été exploitée par les Amérindiens.

## 7. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARSENAULT, A. ; D. DANIS ; É. FORBES ; R. GAUDREAU ; ET S. PERREAULT  
1994 Carte géotouristique, géologie de la Côte-Nord, Frem et Daem, Direction des communications, ministères des Ressources naturelles, Québec.
- BIGRAS, P. et J.-M. M. DUBOIS  
1987 Répertoire commenté des datations <sup>14</sup>C du nord de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, Québec et Labrador, Bulletin de recherche 94-95-96, Département de géographie, Université de Sherbrooke, Sherbrooke.
- BÉRUBÉ, D., J. P. DUCRUC et D. BISSON  
1980 Carte 22 J/SE, les systèmes écologiques, Ministère de l'Environnement, Service des inventaires écologiques. Rapport inédit remis à Environnement Canada, Environnement Québec, Hydro-Québec. Québec.
- CARON, D.  
1984 Les postes de traite de fourrure sur la Côte-Nord et dans l'Outaouais, Dossier 56, ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- CÉRANE  
1988 Projet de la rivière Sainte-Marguerite, avant-projet, phase 1, Étude de l'utilisation du territoire, vol. 1 analyse et synthèse. Rapport inédit remis à la Vice-présidence Environnement, Hydro-Québec, Montréal.
- 2000 Aménagement hydroélectrique de Sainte-Marguerite 3, Analyses et synthèse des interventions archéologiques, 2 volumes. Rapport inédit remis à Hydro-Québec, Montréal.
- CHEVRIER, D.  
1996a « Les premières populations humaines : 8500 à 2000 ans AA » in P. Frenette (éd.) Histoire de la Côte-Nord, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.
- 1996b « Le partage des ressources du littoral : 2000 à 350 ans AA » in P. Frenette (éd.) Histoire de la Côte-Nord, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.
- DENTON, D.  
1983 Recherche archéologique dans la région du réservoir Caniapiscau, rapport inédit remis à la SEBJ. Montréal et au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- DUBOIS, J.-M. M  
1996 « Le milieu naturel » in P. Frenette (éd.) Histoire de la Côte-Nord, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.
- DUCRUC, J.P.  
1983 Inventaire du capital-nature de la Moyenne- et Basse-Côte-Nord. Rapport synthèse. Ministère de l'Environnement, Service des inventaires écologiques. Rapport inédit remis à Environnement Canada, Environnement Québec, Hydro-Québec. Québec.

- 1985 L'inventaire du capital-nature de la Moyenne- et Basse-Côte-Nord, série de l'inventaire du capital-nature, no. 6, division des inventaires écologiques Environnement Canada, Environnement Québec, Hydro-Québec. Québec.
- DUCRUC, J.-P., G. AUDET, D. BÉRUBÉ  
- La Moyenne- et la Basse-Côte-Nord, les districts écologiques, Ministère de l'Environnement, Service des inventaires écologiques, carte non datée, Québec.
- DUFOUR, P.  
1996 « De la Traite de Tadoussac aux King's Posts : 1650-1830 » in P. Frenette (éd.) Histoire de la Côte-Nord, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.
- FULTON, R. J. et J. T. ANDREWS  
1987 La calotte glaciaire laurentidienne, Géographie physique et quaternaire, XLI : 2
- GAUVIN, H. et F. DUGUAY (éds.)  
1981 Méthodologies d'acquisition des données, actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques. Rapport inédit, Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.
- GROISON, D.  
1984 Recherche archéologique 1984-1985, cadre théorique, programmation, méthodologie, rapport inédit remis à la municipalité de la Basse-Côte-Nord, Chevery.
- ISAQ  
1997 Carte 23 B/14, ministère de la Culture et des Communications, Québec
- LOW, A. P.  
1896 « Report on Explorations in the Labrador Peninsula along the East Main, Koksoak, Hamilton, Manicouagan, and portions of other Rivers in 1892-93-94-95 », Geological Survey of Canada, Annual Report, 1895 (8).
- McCAFFREY, M.  
1988 Archaeology in the Schefferville region, summer 1985, rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- 1989 « Archaeology in Western Labrador » in J. Callum et J. S. Thomson éds. Archaeology in Newfoundland and Labrador, Annual Report. 7, Historic Resources Division, St. John's, Newfoundland.
- McCaffrey, M. J.-Y. Pintal et F. Schwartz  
2006 LabMag Iron Ore Project, Historic Resources overview Assessment – Stage 1 (2006). Rapport inédit remis à LabMag, Montréal.
- McGAIN, A. et TAILLON, H.  
1986 Étude de potentiel archéologique, vallée de la rivière Jacques-Cartier. Rapport inédit remis à la MRC Jacques-Cartier, Québec.
- NIELLON, F.  
1992 Le poste de traite du lac Ashuanipi, rapport inédit remis à la société historique du Labrador.



- PARENT, M., J.-M. M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE  
 1985 « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP », Recherches amérindiennes au Québec 15 (1-2) : 17- 37.
- PINTAL, J.-Y.  
 1989 Les zones de potentiel archéologique : plan cadastral des villages de la Basse-Côte-Nord. Rapport remis au ministère des Affaires culturelles, direction de la Côte-Nord. Baie-Comeau.
- 1996 La cartographie écologique et le potentiel archéologique. Manuscrit préparé pour le ministère de l'Environnement et de la Faune, Québec.
- 1998 Fermont, projet minier, étude de potentiel archéologique. Rapport inédit remis à la firme Roche ltée, Québec.
- RICHARD, P.J.H.  
 1987 Le couvert végétal du Québec-Labrador et son histoire postglaciaire, Notes et documents, no 87-01, département de géographie, université de Montréal, Montréal.
- SAMSON, G.  
 1983 Préhistoire du Mushuau Nipi, Nouveau-Québec, thèse de doctorat, université de Toronto, Toronto.
- 1984 Directives archéologiques au promoteur dans le cadre de la procédure d'évaluation des études d'impact, Ministère des Affaires culturelles, Service du patrimoine, Québec.
- SOMCYNski, P.  
 1993 Complexe de la rivière Sainte-Marguerite. Inventaire de zones archéologiques dans les secteurs 11 et 12 de la région des Monts et Tourbières 1992, rapport inédit remis à Hydro-Québec, Montréal, et au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- SPECK, F. G.  
 1931 « Montagnais-Naskapi Bands and Early Eskimo Distribution in the Labrador Peninsula », American Anthropologist, XXXIII : 557-600.
- SPECK, F. G. et L. C. EISELEY  
 1942 « Montagnais-Naskapis Bands and Family Hunting Districts of the Central and Southern Labrador Peninsula », Proceedings of the American Philosophical Society, LXXXV (2) : 215-242.
- TREMBLAY, H.  
 1977 Journal des voyages de Louis Babel, 1866-1868, Les Presses de l'Université du Québec, Québec
- 1998 Carte géologique, Ministère des Ressources naturelles, Québec, Lac Viroit (23 B/14) ; carte SI-23B14-C3G-98B.